



Monsieur Delnéro, Directeur des Sports de la ville de Stains a accueilli dans ses locaux du Stade Auguste Delaune la réunion du RDS93, avec pour thème La piscine à 1€.

Etaient présents ce jour :

DELNERO Philippe, Directeur des Sports de Stains

HANNOUNA Yves, Directeur des Sports de Villetaneuse

VERNEAU Gérard, Directeur des Espaces Aquatiques de Goussainville

BODART Michel, Directeur des Sports de Tremblay en France

MICHOT Jean-Loup, Directeur des Sports de Sevrans

CHAMBRIS Henry, Directeur des Sports de Rosny-Sous-Bois

VERRIER Yan, Chef de Bassin de Drancy

DAUVE Frédéric, Assistant Directeur des Sports de Dugny

GHOMRASNI Slim, Directeur des Sports de Pierrefitte

LEDEME Denis, Directeur des Sports de Saint Ouen

BERKANE Farid, Directeur des Sports de Bezons

WASTIAUX Francis, Directeur des Sports d'Aulnay-Sous-Bois

CHAPELLE Olivier, Attaché Territorial SIPS7593

MEUNIER Amélie, Stagiaire RDS93

Invités à la réunion : Cabinet ALVI

VICENTELLI Alexandre

VICENTELLI Giovanni

FERRAULT VINCENT

Pourquoi cette idée de Piscine à 1€ pendant les vacances d'été ? (Yve HANNOUNA)

La ville de Stains tenait à favoriser la venue des familles (1 parent avec au moins 1 enfant). Cette opération de piscine à 1€ découle d'un travail de trois ans en amont. Elle provient également de la volonté des élus de mettre l'accent sur la piscine pour en faire un point fort (notamment dans la continuité de l'école de natation mise en place en soirée depuis 4 ans).

La première expérience proposait une entrée adulte gratuite si celui-ci était accompagné d'un enfant. Mais cette opération n'a pas eu l'effet escompté puisque les enfants, souvent très jeunes étaient délaissés dans les piscines par les adultes qui étaient simplement venus dans le but d'avoir une entrée gratuite. Cette opération n'a donc pas été reconduite l'année suivante.

L'arrivée de la piscine à 1€ pour tous l'année d'après a entraîné une hausse de participants (qui a presque doublé) avec des recettes quasiment identiques aux années précédentes. La piscine était complétée par une base de loisirs qui proposait des activités terrestres types Beach-Volley, location de structure d'escalade etc.

Du personnel supplémentaire avait été alloué pour animer le bord des bassins et faire circuler le public d'un espace à l'autre. Mais très rapidement, pour cause d'affluence, leur rôle a principalement été de filtrer les entrées et les sorties, le bassin étant arrivé plus d'une fois à sa FMI (450 personnes).

Cette année, les Stanois représentaient 89% de la fréquentation contre 60% en moyenne habituellement.

Les intempéries et/ou le ramadan ont-ils eu des conséquences sur la fréquentation ? (Yve HANNOUNA)

Il y a eu des incidences mais très légères, qui n'ont pas empêché une bonne fréquentation du bassin (280 personnes en fréquentation minimale).

Expérience de Monsieur LEDEME à Saint Ouen

Une organisation mise en place par l'UCPA sous la responsabilité du service public avait été mise en place il y a 2 ans sous le nom « Estival ». Sans concertation avec le service des Sports, la piscine officielle payante de la ville avait été désertée au profit des bassins gratuits mis en place par l'UCPA dans le cadre de cette opération.

En 2012, l'opération a été remise en place, avec cette fois-ci une concertation « transversale ». Les lieux d'activités de l'UCPA étaient placés à une trentaine de mètres de la piscine de Saint Ouen. Cette fois-ci, un nouveau cahier des charges était donné, avec pour principe de mettre des pataugeoires et des petits bassins dans la zone UCPA, afin de libérer la piscine. Pour compléter cette opération, la

réflexion a été faite de mettre l'entrée de la piscine à 1€ pour les habitants munis du pass estival. Les publics pouvaient ainsi faire des allers et retours entre les deux espaces, mais à chaque nouvelle entrée, ils devaient repayer 1€.

Ce système a permis de désengorger les bassins : Les plus jeunes étaient en famille dans les bassins gratuits de l'UCPA, tandis que les plus âgés (adolescents et adultes) pouvaient nager plus tranquillement.

Le bilan de cette opération a été plutôt positif, sans débordements, notamment grâce à la complémentarité des lieux. Les bassins de la ville étaient ouverts le matin avec une fermeture et une sortie de bassin obligatoire le midi, pour une réouverture l'après-midi. Cette précaution visait notamment à éviter le « zonage » et donc le désœuvrement pouvant conduire à des dégradations de matériels ou autres « bêtises ».

La population était principalement composée de locaux (environ 90%).

Aussi bien à Stains qu'à Saint Ouen, les opérations étaient également drainées par les centres de loisirs (qui étaient accueillis en matinée dans les bassins)

Objection sur l'entrée payante à chaque fois : Quel est l'objectif ? (Olivier CHAPELLE)

En principe les publics ne faisaient pas plus de 3 allers/retours et donc ne dépensaient pas plus que le tarif habituel de 3€ l'entrée. Le but était de ne pas faire dépenser plus, et d'éviter une « fuite » vers les espaces gratuits, séparés de la piscine par une route.

A Stains, l'entrée n'était payante qu'une fois, avec ensuite une libre circulation entre les espaces terrestres et aquatiques grâce à un bracelet.

Comment s'est organisée la communication sur ces opérations ? (Yves HANNOUNA)

A Stains la communication s'est faite via quelques articles dans le journal de la ville.

Sur Saint Ouen, il y avait une communication spécifique mise en place par Estival. Elle a cependant été plutôt tardive en ce qui concerne la piscine à 1€. L'obtention du pass estival pouvait se faire sur place (arche d'accueil sur l'espace de jeux) ou bien dans différents lieux d'accueil de la commune sur présentation d'un justificatif de domicile.

Le but, l'objectif doit être clairement défini (Farid BERKANE)

Il faut déterminer si ces opérations ont pour but d'aider les populations en difficulté qui ne partent pas en vacances, rendre l'équipement accessible au plus grand nombre ?

A Stains, tous les publics sont touchés, surtout les familles, et les Stanois. Les personnes extérieures payent l'entrée 4.5€

Quels sont les coûts supplémentaires ?

Hormis les fluides (traitement air et eau), il n'y a pas de coûts supplémentaires sur l'espace aquatique de Stains. Les structures gonflables ont été achetées plutôt que louées car l'investissement sur le long terme est plus rentable.

On parle de public familial, mais concrètement, quelles activités étaient proposées pour un public adulte ? (Michel BODART)

Rien de particulier n'était mis en place pour les adultes à Stains. Ils pouvaient participer aux tournois de Beach Volley, ou autres, mais étaient généralement présents pour accompagner les enfants.

Ce système de piscine à 1€ semble être une bonne idée à exploiter notamment pour les petites ou vieilles structures, car c'est un moyen d'y faire venir les gens (Yan VERRIER)

Expérience différente à Rosny-Sous-Bois (Henry CHAMBRIS)

Pour cette piscine, il n'y a pas de différence entre l'été et l'hiver car elle est enterrée. Pour la période estivale, une opération Rosny plage est donc créée avec la location d'un bassin et des activités terrestres en parallèles sur un stade. Cette installation est gratuite sur présentation de la carte famille. La piscine de la ville, située à 1km environ, reste ouverte au même tarif qu'habituellement. Après deux ans de fonctionnement, le bilan montre que la piscine d'été fonctionne bien et que la piscine traditionnelle fonctionne comme à l'accoutumé. En fait les publics sont différents : familiale et jeune sur les installations d'été/ Sportif sur le bassin officiel.

La particularité est que la carte famille n'est pas ouverte qu'aux seuls Rosnéens. Ainsi 40% du public est extérieurs à la ville. Le succès de la piscine est par contre en forte corrélation avec la météo.

Opinion des villes sans piscine.

A Dugny et à Pierrefitte, le « savoir nager » est en retard. L'un des freins pour ces opérations seraient le transport pour aller dans les autres villes.

Il serait possible d'imaginer des co-financements (VVV, CUCS). Chaque ville dispose d'une enveloppe, à elle de décider comment elle s'organise et ce qu'elle favorise en fonction de sa politique.

Il serait intéressant de voir la mutualité, complémentarité de cette opération. (Olivier CHAPELLE). Chaque ville décide de son dispositif. Il faudrait pouvoir établir un panorama, voir qui se positionne sur quoi pour orienter les jeunes et les

personnes vers les villes qui montent les opérations (VVV, piscine à 1€, etc.) Encore une fois c'est une question d'objectif. Chacune des villes se détermine par une orientation politique interne.

Exemple donné par Yves HANNOUNA de communication dans le quotidien le Parisien en 2008 avec une cartographie des piscines ouvertes et des tarifs pratiqués en Ile de France.

Olivier CHAPELLE ajoute qu'il est dommage de proposer deux fois la même chose (ex Courneuve plage gratuit et le dispositif VVV payant) à deux vitesses. Ca entraine un risque de perturber les usagers. Il est important de coordonner les actions. Par exemple, rediriger les publics qui ne seraient pas venus sur les dispositifs payants vers les villes qui proposent des tarifs à 1€ en essayant de s'organiser sur des weekends complémentaires.

Finalemnt, quelle est la continuité de la Piscine à 1€ ? Farid BERKANE

Selon Monsieur LEDEME et Farid BERKANE, cette opération entraine une sorte de condamnation à la réussite. Il semble délicat de revenir en arrière.

Yve HANNOUNA rappelle que la gestion des flux de personnes est soumise à l'accord des politiques dans une logique de gestion de territoire. Il serait intéressant effectivement de créer des passerelles pour ne pas faire deux fois la même chose au même endroit, et ainsi profiter des richesses des autres. Pourquoi ne pas voir ces questions auprès d'autres centres de pilotage, comme le Conseil Général par exemple.

Pour finir, Francis WASTIAUX donne l'exemple de la piscine d'Aulnay-Sous-Bois.

L'été représente plus d'1/3 des recettes, avec une ouverture à 2€, et un espace d'activités gratuites à l'intérieures (tennis, judo etc.) Seuls les bassins extérieurs sont ouverts, et quelques soit le tarif la piscine est largement remplie. La question de la piscine à 1€ dans ce cadre-là ne semble pas se poser. Il s'agit ici d'un très grosse structure, différentes de celles des autres participants à la réunion.

Cependant il soulève une nouvelle problématique : celle d'un tarif horaire à la prestation. Idée qui pourrait déboucher sur une nouvelle réflexion du RDS : Les politiques tarifaires dans les collectivités.

Amélie Meunier,
Le 18 Novembre 2012